

**Le 16 juin 2015**

## **Pratiques antisyndicales de Postes Canada : des dizaines de membres congédiés**

Des consœurs et confrères des établissements de traitement du courrier de Vancouver, de Montréal et de Toronto ont été mis à pied de façon arbitraire. Ces travailleurs et travailleuses du Programme des importations postales assujetties à des droits de douane (PIPADD), qui travaillaient pour Postes Canada par l'entremise d'Adecco, une agence de placement temporaire, ont reçu un avis de cessation d'emploi.

Ils travaillaient dans les mêmes établissements que les membres de l'unité urbaine, aux côtés de membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) affectés au traitement des importations postales.

Le STTP était fier d'avoir syndiqué ces travailleurs et travailleuses. Au terme de négociations difficiles qui avaient duré plus d'un an, le Syndicat avait obtenu pour ces membres des hausses de salaire, la sélection des horaires de travail en fonction de l'ancienneté, la mise sur pied de comités de santé et de sécurité, entre autres. La convention collective de l'unité – la première du STTP négociée avec une agence de placement temporaire – a été ratifiée en novembre 2014.

Mais voilà que Postes Canada vient de leur couper l'herbe sous le pied en offrant le contrat à une autre agence de placement. La société n'a même pas pris la peine de nous informer qu'elle faisait maintenant affaire avec un nouvel entrepreneur et n'a pas non plus fait l'effort de reconnaître l'expérience de ces travailleurs et travailleuses. Nous avons appris la nouvelle au moment où ces membres l'ont eux-mêmes apprise de SQR, une filiale d'Adecco. Parmi eux, certains occupaient leur emploi depuis plus de dix ans. Ils avaient finalement obtenu de meilleures conditions de travail après des années à travailler pour un salaire à peine supérieur au salaire minimum.

La tactique employée par Postes Canada vise à contourner le Syndicat, mais nous n'allons pas nous laisser faire.

Nous avons dit à Postes Canada et au nouvel entrepreneur que nous attendions d'eux qu'ils reconnaissent les droits de ces travailleurs et travailleuses et notre rôle en tant que leur représentant. Les sections locales touchées discutent actuellement avec le bureau national. Il se peut que le Syndicat lance un appel à la mobilisation de tous ses membres pour soutenir ces travailleurs et travailleuses. Tenez-vous au courant de la situation et prêts à exprimer votre appui pour que ces travailleurs et travailleuses récupèrent leur emploi et leurs conditions de travail.

Solidarité,



George Floresco  
3<sup>e</sup> vice-président national

2015-2019 / Bulletin n° 009

//dn sepb 225

/map scfp 1979

